



Badminton Club Jorat

RÈGLEMENT D'UTILISATION DES COURTS

Révision du 1er septembre 2025

Jours d'ouverture

La salle est réservée pour le club les mardis de 17h30 à 20h30, les mercredis de 19h00 à 21h00, les jeudis de 19h00 à 22h00, ainsi que le samedi matin de 09h30 à 11h30. Lors des vacances scolaires, la salle est fermée.

Pour tous ces jours, il n'y a aucune réservation des courts. Un système de messagerie électronique (What's Up) a été mis en place permettant à chaque joueuse et joueur de connaître la place pour le soir d'entraînement.

Rangement

Les joueuses/joueurs installent et rangent le matériel au début et à la fin de la période attribuée. D'autre part, un balai est à disposition dans notre armoire. Si vous jugez le terrain en mauvais état, n'hésitez pas à en faire bon usage. Cela vous évitera des blessures parfois graves...

Matériel

En principe, le club ne fournit pas de matériel. Toutefois, si vous avez oublié votre raquette un soir, il y en a à disposition dans notre armoire.

Tenue

Le port de chaussures à semelles blanches ou semelles pour intérieur est obligatoire.

Dégâts

En cas de dégâts aux installations, le membre fautif est prié de s'annoncer au comité. Le club se réserve le droit d'exiger la remise en état aux frais du fautif.

Responsabilité

Les jeunes de moins de 18 ans **doivent obligatoirement** être accompagnés d'un adulte, que ce soit en soirée ou le samedi matin. Ils ne peuvent en aucun cas rester seuls dans la salle.

Mézières, le 1er septembre 2025
Le comité